

Règlement

1 – ORGANISATION

1.1 Titre

La **Transtunisienne Historique A.S.B.L.** organise du **28/06/2027 au 30/06/2027**, conformément aux PROEHR de la BEHVA**,** une balade de régularité récréative pour véhicules anciens intitulée:

« VINTAGE ARDENNES TRIAL 2027»

1.2 Organisateurs

La **Transtunisienne Historique A.S.B.L.** (http://www.SeaSunRally.com/)
368b, Rue du Val Notre Dame 4520 MOHA BELGIUM

1.3 Secrétariat

Mélanie MAQUINAY
Rue du Val Notre Dame, 368B – 4520 MOHA - Belgique
Tél : +32 486 304 445 – e-mail : seasunrally.melanie@gmail.com

1.4 Officiels de l'événement

- Responsable de la manifestation : **Pierre BARRE**
- Secrétariat de la manifestation : **Mélanie MAQUINAY**
- Centre de calcul : **José BAILLY – JB Time Concept**
- Responsable parcours & Réalisation Road Book : **Michaël DEMORTIER**
- Responsables contrôleurs **:** **Guy PEIGNEUX**
- Responsable éligibilité auto et contrôle technique : **Serge COX**
- Relation avec les concurrents : **Mélanie MAQUINAY – Pierre BARRE**
- Assistance & rapatriement mécanique : **Tom PARENT**

2 - Timing de la manifestation

- 28 octobre 2026 : Ouverture des inscriptions
- 28 juin 2027 : Contrôle de conformité

- 28 juin 2027 : Début de la manifestation
- 30 juin 2027: Fin de la manifestation

3 - Description de la manifestation

3.1 Le VINTAGE ARDENNES TRIAL 2027 est une manifestation de régularité récréative historique internationale pour voitures anciennes d'avant-guerre, à parcours secret, basée sur la navigation routière, se déroulant sur la voie publique ouverte à la circulation, conformément aux législations en vigueur. **Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse**. La vitesse moyenne est PRINCIPALEMENT de 40 km/h et de 45 km/h maximum sur les routes larges et peu sinueuses, dans les agglomérations elle sera de 36 km/h maximum, voire 30 km/h. Les prises de temps sont réalisées uniquement pour s'assurer que les participants se conforment bien aux prescriptions du Code de la route et aux Arrêtés Communaux des agglomérations traversées.

3.2 Le parcours sera représenté en fléché métré descriptif, en fléché non métré très précis et une ou deux carte(s) tracée(s).

3.3 Choix de la catégorie :

1/ REGULARITY :

'Original Pre War' : véhicule pré 1945 d'origine peu ou pas modifié par rapport à sa configuration d'origine – (1905 jusqu'à 1945)

'Upgraded Pre War' : véhicule pré 1950 ayant subi des améliorations techniques dans le respect de l'esprit Pre War – (1920 -1950)

2/ TOURING :

'Touring' : véhicule pré 1946 avec extension jusqu'à 1950 sur demande. Balade touristique sans prise de temps
(1920 – 1950) – 5 véhicules maximum – pas de classement mais prix de l'élégance pour la plus belle voiture Pre War Touring.

4 – Equipages

4.1 L'équipage sera composé de minimum 2 personnes reprises sur la liste officielle des participants et ce pendant toute la durée de la manifestation.

4.2 L'équipage au complet doit se trouver à bord du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve sauf si le véhicule est à l'arrêt, à un contrôle, en cas d'urgence ou sur ordre des commissaires.

4.3 Pendant toute la durée de la manifestation l'équipage doit se conformer aux prescriptions légales en matière de circulation routière.

4.4 Il sera interdit pendant toute la durée de la manifestation:
- de faire transporter ou de faire tirer le véhicule participant par un autre véhicule.
- de bloquer intentionnellement le passage des autres participants.
- de se comporter d'une manière incompatible avec le fair-play

4.5 Les documents à posséder sont : le carnet d'immatriculation appartenant au véhicule et portant l'adresse exacte du propriétaire et une carte verte d'assurance valable.

4.6 Un équipage en passe d'être doublé doit largement laisser le passage dès que le profil de la route le permet. L'équipage dépassant doit le faire en respectant les conditions particulières du Code de la Route et en tenant compte des conditions particulières du terrain.

5 - Admission des véhicules

5.1 Le nombre de véhicules admis à prendre le départ est de 45 toutes catégories confondues.

5.2 Pour la catégorie **REGULARITY, Original & Upgraded Pre War**, seuls les véhicules immatriculés avant le 31 /12/1945 sont admis.
Pour la catégorie **TOURING,** seuls les véhicules immatriculés avant le 31/12/1950 sont admis. (5 véhicules maximum)

5.3 Le comité organisateur réserve 10 places minimum pour des véhicules **Original Pre War** d'avant 1940.

5.4 Le comité organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un véhicule sans en donner la raison. Si Ia candidature n'est pas retenue, les frais de participation perçus seront remboursés intégralement.

5.5 Les informations concernant l'année et le type du véhicule reprises sur le carnet d'immatriculation seront reprises sur les documents officiels de l'épreuve.

5.6 Les véhicules de la catégorie « REGULARITY » seront répartis dans les classes suivantes :
- Classe 1 : véhicules construits avant le 31 décembre 1930
- Classe 2 : véhicules construits entre le 1er janvier 1931 et le 31 décembre 1939
- Classe 3 : véhicules construits entre le 1er janvier 1940 et le 31 décembre 1945
- Classe 4 : véhicules construits entre le 1er janvier 1946 et le 31 décembre 1950

5.7 Le départ sera refusé à tout véhicule qui:
- ne correspond pas à l'esprit d'époque.
- est en cours de restauration où a une corrosion trop apparente.
- n'est pas conforme au présent règlement.

6 - Normes techniques

6.1 Tous les véhicules doivent être en accord avec la réglementation de leur pays d'immatriculation ainsi qu'avec les normes techniques du présent règlement.

6.2 Le contrôle de conformité de pré-manifestation portera principalement sur la sécurité et la concordance avec les exigences des législations ainsi que sur l'apparence et l'authenticité.

6.3 Les appareils servant à mesurer la distance Tripmaster peuvent avoir un système d'affichage numérique (écrans LCD, LED et autre).

6.4 Les participants ne peuvent pas utiliser comme aide pendant la manifestation un équipement électrique ou électronique pour communiquer avec l'extérieur sauf en cas de force majeure (computer, smartphone, GPS)

6.5. Tout système informatique programmable, relié ou non à la voiture est interdit. Même si non utilisé, celui-ci devra être démonté de la voiture. Les systèmes 'type' Blunik, Crisartec, Chronopist, Terratrip programmables et autres systèmes similaires sont formellement interdit.

6.6 Pour ne favoriser personne, le road book sera distribué à tous les participants au même moment, soit le lundi 28 juin 2027 à partir de 13h00, par numéro de minute en minute.

6.7 Capteurs : Tous les types de capteurs sont autorisés, y compris les capteurs de roue, d'arbre de transmission, de câble de compteur de vitesse, etc. Les capteurs GPS sont autorisés.

6.8 Trip Master : Le Trip Master ne doit pouvoir afficher que la distance intermédiaire, totale et la vitesse réelle. Tout affichage de la vitesse moyenne et de la vitesse réelle est autorisé en cas d'utilisation d'un capteur GPS. Compteur de vitesse numérique sur Application : L'affichage numérique de la vitesse réelle (« compteur numérique App ») n'est autorisé que sur les petits écrans. Les grands écrans tels que les tablettes sont interdits.

6.9 Ecran déporté pilote : Il est permis d'avoir un ou plusieurs « écrans séparés pilote », reflétant les affichages du compteur kilométrique et du chrono du navigateur.

7 - Participation aux frais

7.1 Toute personne qui désire prendre part à la manifestation est invitée à renvoyer au secrétariat la demande de participation disponible sur http://www.seasunrally.com/ (ou de s'inscrire On-Line sur le site internet).
Pour être officialisée, l'inscription doit être accompagnée d'un paiement de **1000,00 EUR** (mille euros). Le solde doit être versé au plus tard pour le 30 mars 2027. Le nombre des participants étant limité à 45, les équipages ayant réglé une pré-inscription seront d'office retenus.

7.2 Les packages

- **P1 / GOLD** : 3 jours de rallye - 3 nuits d'hôtel (Hôtel 4 étoiles) « Van Der Valke » SPA
- **P2 / SILVER** : 3 jours de rallye - 3 nuits d'hôtel (3 étoiles à Spa) (Nota Bene : les 3 dîners du soir sont pris tous ensemble dans l'hôtel principal, y compris pour les participants de l'option 3 étoiles)
- **Les tarifs**

PRE-WAR TOURING (balade sans prise de temps):

- P1 - Hôtel 4 étoiles : 1845 € par personne & 1 voiture - All In - 3690 € 2 pers. & 1 voiture
- P2 - Hôtel 3 étoiles: 1390 € par personne & 1 voiture - All In - 2780 € 2 pers. & 1 voiture

VINTAGE REGULARITY :

- P1 - Hôtel 4 étoiles : 1945 € par personne & 1 voiture - All In - 3890 € 2 pers. & 1 voiture

P2 - Hôtel 3 étoiles : 1490 € par personne & 1 voiture - All In - 2980 € 2 pers. & 1 voiture

7.3 La participation aux frais comprend :

- Les prestations hôtelières du 28/06 au 30/06/2027 matin (3 nuits)
- 3 petits déjeuners
- 3 lunches pour les 3 jours de rallye
- 3 dîners du soir
- L'assurance obligatoire : L'assurance comprend l'assurance responsabilité civile obligatoire pour le véhicule et ses occupants pendant la manifestation ainsi qu'une assistance juridique. Néanmoins les dégâts matériels entre participants ainsi que vos propres dégâts ne sont pas assurés.
- Un set de roadbooks.
- Le carnet de route.
- Deux plaques de l'événement.
- Numéros de portière
- Les trophées et souvenirs.
- Un véhicule assistance mécanique.
- Le service véhicule balais / rapatriement à l'étape en cas de panne.
- Ainsi que tous les autres documents nécessaires.

Une assurance type Europe Assistance, Mondial assistance ou assimilé **est obligatoire** pour tous les concurrents.

7.4 Modalités de paiement :

La participation aux frais est payable par virement bancaire - **frais bancaires à charge des participants** - libellé en EURO (en mentionnant le nom du pilote en communication) au compte n° **BE43-636-3917801-01** de la banque NAGELMACKERS Place d'Armes à 5000 NAMUR –BELGIQUE au nom de la Transtunisienne Historique a.s.b.l.

Code BIC: BNAGBE-BB Code IBAN: **BE 43-636-3917801-01**
Mentionner « VAT27 » & les noms de l'équipage en communication.

7.5 La participation aux frais sera remboursée à concurrence de 80% des droits perçus si le concurrent se désiste par écrit avant le 1er mars 2027. Après cette date plus aucun remboursement ne sera effectué. Néanmoins les cas particuliers pourront être examinés, à titre exceptionnel, le comité d'organisation pourrait octroyer un remboursement de 50% des frais déjà perçu.

8 - Déroulement de la manifestation

8.1 Départ

Le départ sera donné de minute en minute, avec priorité aux voitures les plus anciennes.
L'heure officielle de la manifestation est celle des horloges radio pilotées de l'organisation en ligne avec le site TIME.IS

8.2 Carnet de contrôle

- Au départ, chaque concurrent recevra un carnet de contrôle.
- Le carnet devra être présenté aux différents contrôles.
- L'exactitude des inscriptions reste sous l'entière responsabilité du concurrent.
- Toute rature ou surcharge devra être paraphée par un commissaire sous peine d'exclusion.
- La perte ou l'altération du carnet entraînera des pénalités (voir article 15.4)
- En cas d'abandon, le carnet de contrôle devra être remis aux organisateurs.
- **Aucune information ne pourra être notée au crayon sur les carnets de contrôle ou feuilles de route (encre indélébile).**

8.3 Contrôles

8.3.1 Ouverture des contrôles: 30 min avant l'heure idéale du premier concurrent.
Fermeture des contrôles: 30 min après l'heure idéale du dernier concurrent.

8.3.2 Contrôle de passage: au contrôle de passage, le commissaire en poste estampille le carnet de route sans faire mention de l'heure.

8.3.3 Contrôle horaire: I'heure de pointage est celle où un membre de l'équipage remet son carnet de contrôle au contrôleur en poste, qui doit le pointer immédiatement si le véhicule et son équipage se trouvent au contrôle.

8.3.4 Contrôle de vitesse: des contrôles de vitesse pourront être organisés tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations, aux zones vitesses limitées mentionnées dans le roadbook. Ces contrôles pourront être effectués par le comité organisateur ou par la police.
Une tolérance de 30 % de la vitesse dépassée donnera lieu à un avertissement. Au-delà de 30 %, des pénalités seront appliquées automatiquement.

8.4 Epreuves de régularité récréatives

Le découpage du Road Book permet de vérifier que les participants suivent la bonne route, respectent les limitations de vitesse imposées par l'organisateur et par le code de la route.

Pour chaque épreuve de régularité, le concurrent recevra une table de vitesses moyennes en km/h. Il devra maintenir autant que possible ces vitesses moyennes jusqu'à l'arrivée finale de l'épreuve de régularité.
Il peut y avoir plusieurs changements de vitesse moyenne et plusieurs prises de temps dans le même tronçon de régularité.

Les temps réalisés pour le tronçon de régularité seront inscrits en heure, minute et seconde par les commissaires en poste sur le carnet de route du concurrent aux contrôles intermédiaires et au contrôle de fin d'étape de régularité.

8.5 Tables de vitesses moyennes

Les tables de vitesse moyenne spécifiques à chaque RT, incluant les changements de vitesse moyenne, seront distribuées à tous les participants pour chaque Test de Régularité avant le départ du rallye. Il n'est pas nécessaire d'emporter un set de tables de moyenne .

9 - Parc de départ, de regroupement et de fin d'étape

L'organisation décline toute responsabilité pour d'éventuels dégâts occasionnés aux véhicules laissés dans les parcs, même si ceux-ci sont gardés.

10 - Service et ravitaillement

Les points de ravitaillement en carburant seront mentionnés dans le roadbook

11 - Additifs et interprétation

11.1 Toutes les éventuelles modifications ou dispositions supplémentaires seront annoncées par des additifs, datés, numérotés et signés qui feront partie intégrante du présent règlement.

11.2 En cas d'interprétation différente, le texte rédigé en langue française fera foi.

11.3 Les briefings écrits et oraux font partie intégrante du règlement.

12 - Contrôle des documents

12.1 Le contrôle des documents se fera en un lieu et à une heure précisée par convocation.

12.2 Lors du contrôle des documents précédent la manifestation, l'équipage devra signer un document type "abandon de recours".

12.3 Le pilote et le navigateur devront être en possession, sous peine de se voir refuser le départ:

- De leur carte d'identité ou de leur passeport.
- De leur permis de conduire. Si le navigateur ne possède pas de permis de conduire, il mentionnera, avant sa signature, sur le formulaire type « Abandon de recours » : « Je m'engage sur l'honneur à ne conduire en aucune circonstance ».
- D'une attestation légalisée autorisant l'utilisation du véhicule si le pilote ou le copilote n'est pas propriétaire.
- De la carte verte d'assurance RC pour le véhicule
- De la preuve d'assurance rapatriement type Mondial Assistance, Europ Assistance, ou assimilé
- De la carte FIVA ou FIA du véhicule si disponible.

13 - Contrôle de conformité

13.1 Le contrôle de conformité se fera en un lieu et à une heure précisée par convocation.

13.2 Pour le contrôle de conformité, les numéros, les plaques de l'épreuve et les publicités de l'organisation devront être apposées sur le véhicule aux endroits définis.

13.3 Tous les points repris dans l'article 6 peuvent être contrôlés.

14 - Chronométrage

Les prises de temps seront réalisées par l'équipe des commissaires SEASUNRALLY postés tout au long du parcours.

15 - Pénalités

15.1 Départ refusé

1. Véhicule ne répondant pas aux normes techniques.
2. Equipage ne répondant pas aux normes administratives.
3. Non-paiement de l'entièreté des frais de participation.
4. Le véhicule ne satisfait pas à l'article 5.7 de ce règlement.

15.2 Exclusion

1. Bloquer intentionnellement le passage aux autres concurrents. Se comporter d'une manière incompatible avec le fair-play.
2. Conduite dangereuse
3. Impolitesse ou menace envers un membre de l'organisation.
4. Vitesse excessive constatée par un membre de l'organisation.
5. Non-respect de l'article 6.5 après premier avertissement et pénalisation

15.3 Pénalités routières

CH/TC = Contrôle Horaire – chaque jour un total de **30 minutes gratuites sans pénalités** pour retard au CH / TC est accordé à chaque participant. Pour certains CH indiqués dans le Road Book, le pointage en avance sera autorisé sans pénalités.

RT = Epreuve de Régularité (Regularity Test)

15.3.1. Par minute de retard au CH au-delà de 30 minutes	15 pts
15.3.2. Par minute d'avance au CH	30 pts
15.3.3. Pénalité maximale CH ou CH manquant	450 pts max
15.3.4. Par seconde de retard en RT	1 pt
15.3.5. Par seconde de retard en RT	2 pts
15.3.6. Pénalisation maximale en RT ou RT manquant	240 pts
15.3.7. Pénalisation maximale par Section	1800 pts
15.3.8. Pénalisation maximale par Etape	3600 pts

15.4 Pénalités diverses

15.4.1. Premier non-respect de l'article 6.5	150 pts
15.4.2. Non-respect de l'article 6.5, deuxième avertissement	exclusion
15.4.3. Comportement dangereux et inapproprié	de 150 pts à exclusion
15.4.4. Vitesse excessive	de avertissement à 240 pts
15.4.5. Non-respect du STOP ou STOP Astride en RT	10 pts
15.4.6. Contrôle de Passage manquant	30 pts
15.4.7. Alteration du Carnet de Route / Rature	45 pts

15.4.8. Perte du Carnet de Route 1800 pts

15.5 JOKER

Tous les points d'arrivées des RT seront pris en compte pour le classement, à l'exception d'un Joker par demi-journée (Etape) dans une limite de 60 points par Joker, uniquement en cas de retard (dans le cas de ralentissement notamment dû à un camion, tracteur, bus, usager lent).

16 - Réclamations et appels

16.1 Seules les questions écrites et individuelles seront prises en compte.

16.2 Toute question concernant l'étape parcourue devra être présentée au responsable « relations concurrents » dans la demi-heure qui suit l'arrivée de l'équipage à l'aide du « Query Form » disponible en fin de roadbook.

16.3 Toute questions concernant les résultats devra être présentée au responsable « relations concurrents », dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats officieux.

17 - Classements

17.1 A l'issue de l'épreuve seront établis plusieurs classements récompensant les équipages :
- Classement général toutes catégories REGULARITY
- Classement général REGULARITY : Original Pre War
- Classement général REGULARITY : Upgraded Pre War
- Classement par classes REGULARITY

17.2 En cas d'ex-aequo, l'équipage de la voiture présentant la plus faible cylindrée sera proclamé vainqueur. Si l'égalité devait subsister, la victoire reviendrait à l'équipage de la voiture la plus ancienne.

18 – Trophées et souvenirs

18.1 Classement par Classes REGULARITY

1er équipage	2 trophées
2ème équipage	2 trophées

18.2 Classement général REGULARITY – 'Original Pre War'

1er équipage	2 trophées
2ème équipage	2 trophées
3ème équipage	2 trophées

18.3 Classement général REGULARITY – 'Upgraded Pre War'

1er équipage	2 trophées
2ème équipage	2 trophées
3ème équipage	2 trophées

18.5 Classement « Coupe des Dames»

1er équipage 2 coupes
2ème équipage 2 coupes

18.6 Prix d'Elégance : la plus belle voiture en catégorie Touring

Les coupes de classe ne sont pas cumulables avec les coupes podium.